

Le Département de la Haute-Loire se singularise par une identité unique fruit d'une Histoire et d'une culture ancienne. Au cœur de ce territoire à dominante rurale, le Conseil départemental est le pivot d'une action politique cohérente (social, éducation, culture, environnement, voirie et aménagement...) et s'appuie pour cela sur 1200 agents engagés au service des Atiligériens.

Le contexte

Avec une Maison Départementale de l'Autonomie, le Département veut mettre à la disposition de toute la population et des acteurs du territoire un guichet unique, concernant les questions liées à la dépendance et au handicap, favorisant entre autres le décloisonnement des missions d'accueil, d'information, d'évaluation, d'orientation, de suivi et d'accompagnement social.

Vous intégrerez le service Evaluation Accompagnement, vous ferez partie de l'équipe pluridisciplinaire au sein du pôle médical/ paramédical. Cette équipe de 10 personnes est constituée de médicaux, paramédicaux et travailleurs sociaux.

Vos missions

En collaboration avec la deuxième ergothérapeute en place, vous aurez pour mission de réaliser des évaluations ergothérapeutiques pour les demandes de Prestation de Compensation du Handicap. Vous pouvez également être sollicité chaque fois que votre expérience et/ou connaissances particulières permettent d'étayer une évaluation.

Vous ferez des préconisations que vous porterez en interne puis devant les membres de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H)

Vous intervenez dans le champ de l'autonomie auprès de situations relevant de l'accompagnement ou de l'évaluation des personnes âgées.

Le défi à relever !

Rejoignez nous et apportez votre expertise dans le champ des aides techniques au sein de la MDA et à la Direction de l'autonomie ! Venez participer à l'animation de la Maison Bleue 43 !

Pourquoi pas vous ?

- **Vous êtes un expert des évaluations ergothérapeutiques ?**
- **Vous appréciez le travail en équipe ?**
- **Vous avez des connaissances approfondies et actualisées des dispositifs, droits et prestation pour les PH ?**

Formation requise :

Diplôme d'Ergothérapeute

Les Avantages du Poste

Une équipe dynamique
Un réseau actif de partenaires
Une grande autonomie
Cycle de travail possible, Voiture de service
RIFSEEP entre 448 € et 485 € brut/mois (selon grade)

>> Envoyer votre candidature à recrutement.mobilite@hauteloire.fr

Pour plus de renseignements sur le poste, vous pouvez prendre contact avec Valérie ARMATOL (Cheffe de service Evaluation Accompagnement au 07 89 43 59 99



Cap 2030

UN COLLECTIF AU SERVICE D'UNE AMBITION



POURQUOI INTÉGRER LE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE ?

Partagez nos valeurs

Orienté usagers

La reconnaissance de notre action passe par notre capacité à répondre aux usagers.

Collectif

Nous travaillons élus, partenaires et services, main dans la main.

Responsable

Pour le bien de nos concitoyens et de nos territoires, nous nous engageons à être moteur sur nos compétences réglementaires et être un acteur fédérateur sur celles dévolues à nos partenaires.

Des expériences à vivre

Vous êtes plutôt montagne et volcans ?

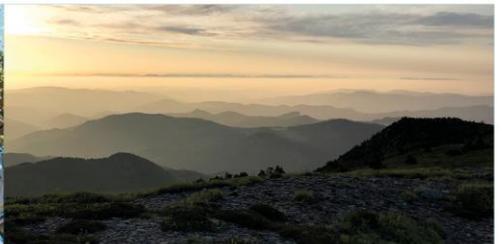
Alors, grimpez au sommet du Mézenc pour un lever de soleil à 360° ou embarquez à bord du train à vapeur le plus haut de France.

Envie de sources et fleuves sauvages ?

Flirtez avec les rapides des Gorges de l'Allier ou hissez la grande voile au Lac de Lavalette.

Vous êtes passionné par la culture et les chemins ?

Plongez dans les Lumières du Puy-en-Velay après un dîner dans ses ruelles colorées ou frôlez les rapaces au château de Rochebaron.



Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Ergothérapeute (H/F)	Cadre(s) d'emplois	Pédicures-podologues, ergothérapeutes, orthoptistes et manipulateurs d'électroradiologie médicale territoriaux
Direction	Direction des Solidarités Humaines – Direction déléguée Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)	Grades	Tous les grades
Service	Service Evaluation Accompagnement / Pôle Médical - Paramédical	Métier	Ergothérapeute
Cellule / COR / Collège / Secteur		Groupe de fonctions	GF A4
Résidence administrative	Le Puy-en-Velay	Sujétions spéciales	Non
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8.2° et L332-10 (CDI)	NBI (titulaire uniquement)	Non
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

Avec une Maison Départementale de l'Autonomie, le Département veut mettre à la disposition de toute la population et des acteurs du territoire un guichet unique, concernant les questions liées à la dépendance et au handicap, favorisant entre autres le décloisonnement des missions d'accueil, d'information, d'évaluation, d'orientation, de suivi et d'accompagnement social.

Au sein du Service Evaluation Accompagnement, l'ergothérapeute de la Maison Départementale de l'Autonomie fait partie du pôle médical/paramédical. Ce pôle est inclus dans une équipe de 10 personnes constituée d'un deuxième ergothérapeute, de médecins, de professions paramédicales, d'un enseignant et de travailleurs sociaux.

En collaboration avec sa collègue, il a pour mission de réaliser des évaluations ergothérapeutiques pour les demandes de Prestation de Compensation du Handicap mais peut aussi être sollicité chaque fois que son expérience et/ou ses connaissances particulières permettent d'étayer une évaluation.

L'ergothérapeute fait des préconisations qu'il porte en interne au sein de l'équipe pluridisciplinaire puis devant les membres de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (C.D.A.P.H).

Il participe à certaines équipes pluridisciplinaires de la dominante Vie Quotidienne et peut être sollicité lors des EP d'autres dominantes.

Il peut intervenir dans le champ de l'autonomie auprès de situations relevant de l'accompagnement ou de l'évaluation des personnes âgées.

Il apporte son expertise particulièrement dans le champ des aides techniques au sein de la MDPH et de la direction de l'Autonomie. A ce titre, il participe à l'ouverture de la Maison Bleue à tous les publics et à l'animation collective de ce lieu. Sur demande de la direction, il peut être amené à participer à des actions autres que celle afférentes à l'évaluation : colloque, réunion...

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

Evaluation :

- réalise des évaluations dans le cadre des demandes déposées à la MDA : PCH, AEEH...
- porte ces évaluations devant l'équipe pluridisciplinaire
- participe à l'évaluation des besoins de compensation des personnes handicapées et à la saisie des informations de suivi de l'évaluation
- contribue à la formalisation des plans personnalisés de compensation du handicap
- prépare et présente des dossiers devant les membres de la C.D.A.P.H.
- apporte son expertise ergothérapeutique et paramédicale sur des situations
- organise ses prises de Rendez-vous avec les demandeurs
- informe les personnes sur les divers droits et prestations
- participe à la coordination des acteurs afin d'étoffer l'évaluation
- formule les avis techniques : préconisation, cahier des charges, croquis...
- assure le suivi :
 - o technique : partenariat réseau, revendeurs (dans le cadre des aides techniques), artisans en charge de la réalisation des projets
 - o des démarches administratives : accompagnement de l'utilisateur dans ses recherches de financements
 - o administratif des demandes : analyse, suivi et chiffrage du surcoût lié au handicap
 - o des décisions : effectivité de la mise en place, pointage des factures

Liens de travail :

- participe au lien avec les différentes dominantes et l'équipe paramédicale et médicale
- assure un lien étroit entre les partenaires ainsi qu'avec les travailleurs sociaux du service maintien de l'autonomie
- participe à l'information et la formation des acteurs médico-sociaux sur le champ du handicap et les droits des personnes handicapées

Autonomie et MDPH :

- peut représenter la MDPH / Maison de l'Autonomie ou le directeur lors de réunions
- s'informe des évolutions juridiques et techniques dans le champ des personnes handicapées
- s'inscrit dans le cadre de la Maison de l'Autonomie
- participe à la création, l'aménagement et l'animation de la maison Bleue au sein de la Maison de l'Autonomie afin d'accompagner les usagers dans le cadre des suivis individuels et collectifs

COMPETENCES REQUISES

Formation et qualifications nécessaires :

- Diplôme d'ergothérapeute
- Formation continue régulière et lien avec la CNSA

Compétences techniques

- Maitrise de la législation médico-sociale
- Connaissances approfondies et actualisées des aides techniques existantes
- Bonne connaissance des acteurs locaux œuvrant dans le champ médico-social et dans le champ de l'aménagement adapté
- Maitrise de l'outil informatique

Compétences transversales

Organisationnelles :

- Savoir gérer les demandes d'évaluation émanant de l'équipe pluridisciplinaire : priorisation
- Grand sens de l'organisation, gestion de rendez-vous et d'échéances

Personnelles :

- Bonne capacité d'écoute et de prise en compte du public s'adressant à la MDA
- Autonomie dans le travail
- Esprit d'initiative et d'innovation
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Bonne expression orale et écrite

Relationnelles :

- Capacité à travailler en équipe, à réfléchir à plusieurs acteurs une même situation afin de proposer la réponse la plus adaptée

Managériales :

- Capacité à faire vivre un réseau de partenaires, à porter des réflexions et propositions en équipe
- Savoir aller chercher les informations et renseignements afin d'accompagner la personne dans ses démarches
- Capacité à fédérer au sein des équipes pluridisciplinaires

MOYENS MIS A DISPOSITION

- ordinateur portable
- téléphone
- appareil photo
- voiture de service
- bureau
- logiciels courants et spécifiques : IODAS
- petites aides techniques pour essais à domicile

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique :

Fonctions des personnes responsables :

- Cheffe de service Evaluation - Accompagnement
- Directrice déléguée Maison de l'Autonomie

Relations fonctionnelles :

Avec le pôle administratif, les membres de l'équipe pluridisciplinaire et les travailleurs sociaux de l'Autonomie

Niveau d'intégration dans une équipe : En équipe

RESPONSABILITES DU POSTE

- Responsable des préconisations faites à la suite des évaluations réalisées

AUTONOMIE

- L'ergothérapeute gère l'organisation des évaluations à réaliser
- Autonomie dans le suivi et l'accompagnement des demandes

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail :

Temps de travail : 100%

Cycles de travail, télétravail possible

Territoire d'exercice :

- Bureau au sein du siège de la MDA
- Nombreux déplacements sur le territoire dans le cadre des évaluations à réaliser, permis B exigé
- Peut être amené à effectuer des formations ou participer à des réunions hors département

Ce poste s'inscrit également dans le cadre du projet de service de l'évaluation et de la Maison Bleue. A ce titre, il peut évoluer.

*Pour tout renseignement complémentaire sur ce poste, prendre contact avec
Madame Valérie ARMATOL – Cheffe de service Evaluation Accompagnement
Tel : 07 89 43 59 99*

Adresse mail : valerie.armatol@hauteloire.fr

**Adresser lettre de candidature + CV avec dates précises (JJ/MM/AAAA)
accompagnés IMPERATIVEMENT de**

- Une copie de l'attestation de réussite (si vous êtes lauréat de concours)
- Une copie de votre dernier arrêté de situation administrative (grade, échelon, indices) pour les demandes de mutation ou de détachement (agent de la fonction publique)
- Rémunération
 - Pour les fonctionnaires, le montant de votre régime indemnitaire (IFTS, IAT...) et le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
 - Pour les non fonctionnaires, le montant net avant prélèvement à la source de votre dernier bulletin de salaire
- copie du diplôme requis (Diplôme d'État d'ergothérapeute)
- reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) A titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

avant le 16 février 2025

Par mail à l'adresse : recrutement.mobilite@hauteloire.fr

ou par courrier :

Haute-Loire le Département

Service mobilité – compétences

1, place Monseigneur de Galard - CS 20310 - 43009 LE PUY EN VELAY Cedex